

COVID 19

RECOMMANDATIONS POUR L'USAGE DE LA PISCINE DE MOUGINS LE HAUT

(Avis du Haut Conseil de la Santé publique et l'ARS)

INFORMATION A RETROUVER SUR LE SITE www.aslp-mlh.fr

- Respect d'une distanciation physique minimale sur les plages, dans les bassins et tout espace collectif (vestiaires, voie de circulation, etc...).
- Respect des règles comportementales des baigneurs (bonnets recommandés, douches préalables obligatoires, pédiluves) dans les bassins et les espaces collectifs.
- Interdiction de l'accès à la piscine aux personnes présentant des signes respiratoires ou digestifs.
- Respect des gestes barrières (éternuer, tousser dans ses mains et se laver immédiatement à l'eau et au savon) pour éviter une transmission interindividuelle en dehors des bassins. NOUVEAU LAVABO DANS LE LOCAL A LANGER SITUE SUR LA PLAGE.
- Lavage des mains obligatoires après passage aux toilettes.
- Compte tenu de la condamnation des casiers, prévoir un sac pour garder vos effets personnels avec vous.
- D'être muni d'un flacon de gel hydro alcoolique.

Nous vous rappelons que :

- L'utilisation de la piscine est sous votre seule entière responsabilité.
- L'ASLP dégage sa responsabilité quant au non-respect du règlement et des règles sanitaires remis avec les cartes piscine.
- Les Maîtres-Nageurs ont pour mission de veiller au respect des règles de sécurité liées à la baignade et de porter assistance aux personnes en difficulté.

Règlement remis en mains propres au retrait des cartes piscine